3 1761 04723389 5

Dejordy, George Alfred
Généalogie de la famille
Jeannotte

CS
90
J4
1910

GÉNÉALOGIE

DE LA

Famille Jeannotte

PAR

L'abbé G.-A. Dejordy

Marche en ma présence, et sois parfait. Je ferai alliance avec toi et je multiplierai ta race jusqu'à l'infini.

(GEN. C. XVII.)

ST-HYACINTHE
L'Imprimerie du "COURRIER"
1910

CLEF

La période antérieure à 1760 est tirée du Dictionnaire généalogique des familles canadiennes.

Cette généalogie ne mentionne que les mariages, ceux-là seuls qui ont fondé une famille.

Le millésime placé entre les prénoms des époux indique l'année de leur mariage.

La paroisse mentionnée à la suite d'un mariage indique le lieu de ce mariage.

Les guillemets audessous d'un prénom indiquent un second et un troisième mariage, s'ils sont répétés deux fois.

Le chiffre romain désigne le degré de filiation.

La date du mariage se trouve toujours portée en tête de chaque famille, le millésime est en chiffre gras.

Au reste, c'est le même ordre suivi par l'abbé Tanguay, élimination faite des baptêmes et des sépultures.

CS
90
J4
1910

GÉNÉALOGIE

DE LA

Famille Jeannotte.

Le dessein de M. de Maisonneuve étant de repousser les Iroquois et d'établir solidement la colonie de Villemarie, il ne voulut conduire avec lui que des hommes jeunes, robustes et courageux, tous propres au métier des armes exercés chacun dans quelques professions nécessaires et utiles au nouvel établissement, et tous sincèrement catholiques. Il exigea de plus qu'ils fussent gens de bien et de mœurs irréprochables. L'enrôlement de la recrue de 1653 se fit dans l'Anjou, le Maine mais surtout aux environs de la Flêche.

Marin Jeannotte, dit Lachapelle du nom de la paroisse de la Chapelle-sous-Monthauson, près de Château-Thierry, sur laquelle il était né, s'engagea en 1653 pour faire partie de cette recrue. Cet engagement était pour 5 ans à raison de 150 lbs par an.

La Compagnie de Montréal s'obligeait à les transporter et à les ramener, le terme expiré. Elle les nourrissait, les logeait, leur fournissait les outils nécessaires à l'exercise de leur art ou de leur profession particulière. Elle ne se chargeait pas de les vêtir,

mais pour qu'ils puissent se pourvoir eux-mêmes de Linges et d'habits, elle avançait à chacun des gages proportionnés à l'importance des services qu'ils pouvaient rendre. Plusieurs n'étant pas assez fournis de hardes et d'autres objets qu'ils étaient bien aises d'emporter de France ; elle fit des avances à la plupart.

Marin Jeannotte fut de ce nombre, et reçut de M. de Maisonneuve 180 lbs qu'il lui abandonna après qu'il eût pris la détermination de s'établir au Canada.

Le "St-Nicolas" sous la conduite du capitaine Besson quitta Nantes le 20 juin, mais on s'aperçut bientôt qu'il était pourri et faisait eau de toutes parts. Cependant on était fort en bras, et on espérait pouvoir étancher le navire par le moyen de pompes. Peine inutile : l'eau commençait déjà à gagner et à endommager les provisions si bien qu'on fut contraint de revenir à terre et de préparer un autre vaisseau. On mit de nouveau à la voile le 20 juillet. Huit périrent durant la traversée. Il plaisait à Dieu de prendre les prémices de cette troupe choisie en attendant qu'un plus grand nombre d'entre eux eussent le bonheur de verser leur sang pour la foi et la civilisation. Le bâteau arriva à Québec le 22 septembre. Ce secours a donné beaucoup de joie à tout le pays.

Marguerite Bourgeois qui faisait elle aussi cette traversée s'exprime ainsi au sujet des accidents de ce voyage : "Quoique l'on eût pris toutes les précautions pour former cette recrue d'hommes vertueux et intègres, je ne juge pas que tous fussent disposés à mourir saintement au moment du naufrage. Mais après ce danger, après la maladie et surtout après qu'ils

eussent mis le pied sur la terre du Canada, ils semblèrent changés comme du linge qu'on a mis à la lessive."

Jusqu'à cette date, Montréal n'avait été qu'un poste militaire. Cette réunion de Français à Villemarie, comme ailleurs au Canada, ressemblait moins à des colonies qu'à des troupes retranchées dans des postes de défense.

Ce que Numa fit pour Rome, M. de Maisonneuve le fit pour Villemarie. Ce n'était pas assez d'avoir des militaires capables de faire tête à l'ennemi, il fallait des cultivateurs appliqués à la culture des terres, des artisans de diverses professions.

L'engagement de ces hommes n'était que pour 5 ans. Néanmoins, touchés des bon procédés de leur gouverneur et heureux de se trouver dans une réunion d'hommes si cordialement unis entre eux, si zélés pour l'établissement de la religion plusieurs désirèrent de se fixer à Villemarie et d'y demeurer jusqu'à la fin de leurs jours. M. de Maisonneuve qui les avait conduits dans cette espérance, connaissant leur désir, fit publier par deux fois, au prône, en décembre 1853, que tous ceux qui voudraient se fixer pour toujours dans l'île de Montréal allassent le trouver. Son intention était de leur abandonner, pour cette fin, les sommes qu'il leur avait avancées tant en France que depuis leur arrivée en Canada et leur donner à chacun des terres en propre, afin qu'ils les cultivassent, ainsi qu'un arpent de terre dans l'enceinte de la ville où ils se contruisissent des maisons à l'abri de toutes surprises, il se proposait enfin de les gratifier d'une somme d'argent qui

facilitât à chacun les moyens de s'établir à Villemarie à la charge pour eux de rendre cette somme, s'ils quittaient un jour l'île de Montréal.

Le 23 janvier 1654, Jean Aubuchon, Marin Jeannotte et plusieurs autres avant eux, promirent de se fixer dans l'île et reçurent une gratification de 500 lbs.

Elu syndic de Montréal, 1658, Marin Jeannotte fut chargé de tenir la main à l'exécution des ordenances de M. de Maisonneuve relativement aux blasphêmes, aux querelles, à la traite de l'eau-de-vie et à l'honnêteté des mœurs.

Cette place honorifique, sans privilège personnel, n'excitait pas les ambitions privées comme aujourd'hui et ne donnait pas lieu aux brigues, ni aux cabales, mais il assumait la responsabilité d'agir au nom de tous et de gérer leurs intérêts communs.

Au printemps de l'année 1661, lui et ses compagnons furent pris par les Iroquois et amenés captifs dans leur pays. Quelques-uns furent tués et les autres échangés pour des prisonniers sauvages. Ils avaient eu l'imprudence d'aller au bois sans armes et cela contre la défense de M. de Maisonneuve.

Il faisait partie de la confrérie de la Ste-Famille. C'était une confrérie militaire composée de vingt escouades, espèces de camps volants, toujours prêts à se porter au secours des travailleurs. M. de Maisonneuve voulut que leurs noms fussent inscrits à la suite de son ordonnance pour servir de mémorial de leur immortel dévouement à la postérité et permettre à leurs descendants de relever ce titre de gloire.

Marin Jeannotte faisait partie de la 17ième escouade, sous le commandement de Nicolas Lacroix-Hubert, caporal.

Cette confrérie dura jusqu'à l'arrivée du régiment de Carignan. Elle avait duré 24 ans et soutenu une guerre opiniâtre et presque incessante.

Deux ans après son arrivée en Canada, Jeannotte avait épousé Françoise Besnard, et neuf ans après son mariage, il se noya accidentellement dans les îles de Sorel. Son corps ne fut retrouvé qu'un mois plus tard et fut inhumé à Montréal, le 24 juillet 1664. Il laissait sa femme avec trois enfants en bas âge. Cécile eut pour parrain Lambert Closse, major de Montréal et pour marraine, Jeanne Mance. Ses deux fils, Pierre et Robert, allèrent s'établir à la Pointe-aux-Trembles où ils furent tour à tour marguillers. Ce furent les fils de Pierre qui implantèrent leurs familles sur les bords du Richelieu.

La veuve épousa en secondes noces Guillaume Bouchard.

FAILLON

(*Histoire d'une colonie française en Amérique.*)

1655

I—Jeannotte Marin
Besnard Françoise

Robert	1693	Anne	Langlois	Pte-aux-T.
Pierre	1684	C-Pétronille	Tessier	Montréal
Cécile	1670	André	Carrier	"
Françoise	1674	Antoine	Bazinet	"

1684

II—Jeannotte Pierre — Marin—I.
Tessier C-Pétronille — Françoise Besnard

Pierre	1710	Madelaine	Aubuchon	Montréal
Nicolas	1719	Anne	Senet	Pte-aux-T.
Jean	1714	Marie	Galipeau	"
"		Marguerite	Philippe-E.	"
Jacques	1718	Marguerite	Dufresne	"
André	1723	Catherine	Brouillet	"
François	1733	Charlotte	Touin	"
Antoine	1720	Jeanne	Galipeau	"
"		M-Anne	Vaudry	Longue-Pte.

1710

III—Jeannotte Pierre — Pierre—II.
Aubuchon Madelaine — C-Pétronille Tessier

Josephte	1741	François	Désautels	St-Charles
"	1752	Pierre	Robert	"
Joseph	1746	Thérèse	Guyon	"
Laurent	1731	M-Anne	Chartier	Pte-aux-T.
Pierre	1741	Elisabeth	Foisy	Verchères

I—Jeannotte J-Bte (1)
Renaud Charlotte

J-Reine	1764	François	Plantier	St-Charles
Charles	1775	Véronique	Lecomte	St-Antoine
"	1789	Marguerite	Laflamme	St-Charles
Jean	1780	Marguerite	Girardeau	Belœil

1714

III—Jeannotte Jean — Pierre—II.
Philippe-E. Marguerite — C.-P. Tessier

(1) Donné ici comme colon en attendant de pouvoir établir sa filiation.

Jean	1751	Monique	Millet	Pte-aux-T.
"	1764	Josephte	Limoges	".
Basile	1754	Charlotte	Beaudry	"
Joseph	1755	Barbe	Millet	"
Pierre	1757	Charlotte	Béique	Chambly
"	1789	Josephte	Drapeau	"

1719

III—Jeannotte Nicolas — Pierre—II.
Senét Jeanne — C-P. Tessier

M-Anne	1751	François	Benoit	St-Charles

1746

IV—Jeannotte Joseph — Pierre—III.
Guyon Thérèse — Madelaine Aubuchon

Joseph	1773	M-Anne	Loiselle	St-Charles
"	1795	Josephte	Lévêque	St-Marc

1755

IV—Jeannotte Joseph — Jean—III.
Millet Barbe — Marguerite Philippe

Jean	1796	Angèle	Sir	Belœil
"	1809	M-Louise	Vandandaigue	"
Joseph	1785	Agathe	Beaudry	Pte-aux-T.
"	1786	M-Louise	Rhode	"
Pascal	1799	Marie	Lorion	"

1757

IV—Jeannotte Pierre — Jean—III.
Béique Charlotte — Marguerite Philippe

Julien	1787	Desanges	Robert	Belœil
Charlotte	1780	Joseph	Tétrault	Chambly

1775

II—Jeannotte Charles — J-Bte—I.
Lecomte Véroniquel-C — Charlotte Renaud

Charles	1803	Angélique	Beausoleil	St-Marc
Agnès	1814	Augustin	Hébert	"

Laflamme Marguerite 2-0

Charlotte	1810	François	Casavant	St-Marc
Marguer.	1817	Louis	Larrivée	"
Joseph	1816	M-Anne	Chagnon	"
"	1828	Sophie	Jodoin	"
Ursule	1822	Benjamin	Larrivée	"
M-Louise	1830	Joseph	Gatien	"
Olivier	1833	Eléonore	Renaud	"

1773 (1)

V—Jeannotte Joseph — Joseph—IV.
Loiselle M-Anne — Thérèse Guyon

Marguer.	1801	Michel	Plamondon	St-Marc
Charlotte	1808	Charles	Bousquet	"
Joseph	1807	Charlotte	Marcile	Longueuil

1780

II—Jeannotte Jean — J-Bte—I.
Girardeau Marguerite — Charlotte Renaud

J-Bte	1808	Catherine	Boissy	St-Hilaire
Joseph	1809	Marie	Auclair	"

(1) Contrat de mariage, greffe de Mondelet.

1786

V—Jeannotte Joseph — Joseph—IV.
Rhode M-Louise — Barbe Millet

Charles	1829	Théotiste	Lorion	St-Roch-Ac.
"	1834	Théotiste	Brouillet	Mascouche

1787

V—Jeannotte Julien — Pierre—IV.
Robert Desanges — Marguerite Philippe

Julien	1810	Desanges	Prevost	Laprésent.
"	1832	Clémence	Daignault	St-J-Bte

1803

III—Jeannotte Charles — Charles—II.
Beausoleil Angélique — Véronique Lecomte

Joseph	1843	Angélique	Landreville	St-Marc
Zoé	1827	Antoine	Therrien	"
Marie	1833	Achille	Leclerc	"
Eusèbe	1841	Sophie	Blanchard	"
Charles	1831	Mélanie	Dalpé	"

1809

V—Jeannotte Jean — Joseph—IV.
Vandandaigue M-Louise — Barbe Millet

Math. (1)	1841	François	Gatien	Belœil
Henriette	1845	Joseph	Daignault	"
R-de-L.	1850	Ch-Trefflé	Fontaine	"
Pascal		Rosalie	Chagnon	"

1807

VI—Jeannotte Joseph (2) — Joseph-V.
Marcile Charlotte — M-Anne Loiselle

Joseph	1835	Zoé	Bernard	Belœil
Elisabeth	1833	Isaac	Hogue	St-Marc
Pierre	1837	Tharsile	Beaudry	"
Marguer.	1840	Joseph	Gatien	"
M-Louise	1842	André	Préfontaine	"

(1) Épouse de F-H. Gatien, notaire à Marieville, décédée en 1885 à l'âge de 79 ans. Elle était la mère du Rév. Alphonse Gatien, de la Rév. Sr Gatien, de la communauté des sœurs Grises, du docteur Gatien, de madame A. Archambault. C'était une femme de dévouement et de toutes les bonnes œuvres par excellence. Chrétienne accomplie sous tous rapports, la mort quoique venue comme la foudre, ne l'a pas surprise.

(2) Capitaine de milice et père du Rév. Fabien-Sébastien Jeannotte, ancien curé de Ste-Mélanie.

Marc (1)	1837	Césarie	Préfontaine,	St-Marc
Herméné.	1849	Liber	Ducharme	"
Michel	1841	Marguerite	Noiseux	"

1808

III—Jeannotte J-Bte — J-Bte—II.
Boissy Catherine — Marguerite Girardeau

Luc	1842	Julie	Dalpé	Belœil
"	1848	M-Louise	L'Heureux	St-Hilaire
"	1861	Adeline	Laflamme	St-Damase
Narcisse	1843	Julie	Forcier	St-Hilaire
Joseph	1836	Adélaïde	Forcier	"
J-Bte	1834	Zoé	Bouffard	"
Catherine	1839	J-Bte	Banlier	"
Adélaïde	1844	Constant	Authier	"

1809

III—Jeannotte Joseph — J-Bte—II.
Auclair Marie — Marguerite Girardeau

(1) Tué au feu de St-Charles.

Joseph	1833	Sophie	Collet	Belœil
"	1835	M-Louise	Bouffard	St-Hilaire
"	1851	Julie	Phaneuf	St-Charles
J-Bte	1836	Théotiste	Demers	St Hilaire
Napoléon	1851	Desanges	Girouard	"
Lucie	1842	F-X.	Authier	"
Marc	1840	Liber	Lussier	St-Charles
François	1835	Madelaine	Desmarais	St-J-Bte

VI—Jeannotte Pascal (1) Jean—V.
Chagnon Rosalie M-Louise Vandandaigue

Emma	1865	Célestin	Desranleau	Belœil
Rose	1869	J-Bte	Sabourin	"
R-Anna	1871	J-Bte	Dubois	"
Alphonse	1883	Albina	Guertin	St-Hyac.

1810

VI—Jeannotte Julien Julien—V.
Prevost Desanges I-C Desanges Robert

Alfred	1843	Marguerite	Foisy	St-Mathias

(1) Père de l'abbé Charles-Henri Jeannotte, né à Belœil, le 12 novembre 1854, fit ses études à Marieville; fut ordonné à St-Hyacinthe par Mgr Moreau, le 26 août 1877. Professeur au petit séminaire de Marieville, curé de Notre-Dame de North-Adams depuis 1894.

Daignault Clémence 2-0

Donat	1872	Médérise	Vinet	St-Basile
"	1889	Alexandre	Lagarde	"
Dina	1872	Louis	Viger	"

1816

III—Jeannotte Joseph — Charles—II.
Chagnon M-Anne 1-0 — Marguerite Laflamme

Henriette	1852	Jean	Carrière	St-Marc
Charles	1856	Archange	Quintal	"
Véroniq.	1842	Joseph	Perron	"
Agnès	1845	François	Lamothe	"

Jodoin Sophie 2-0

Elmire	1852	Léopold	Girard	St-Marc
Aurélie	1858	Octave	Therrien	"
Zoé	1850	Joseph	Joseph	"
Mathilde	1869	Alexandre	Ménard	"
Dina	1867	F-X.	Duval	"

1833

III—Jeannotte Olivier — Charles—II.
Renaud Eléonore — Marguerite Laflamme

Augustin	1871	Victoire	Brodeur	St-Marc
"	1885	Valérie	Brunelle	St-Hyac.
Rose	1880	Wilfrid	Bernard	St-Marc

1834

VI—Jeannotte Charles — Joseph—V.
Brouillet Théotiste — M-Louise Rhode

Charles	1877	Denoblie	Rivet	Répentigny
Eloi	1872	R-de-Lima	Duprat	Mascouche
Martine	1878	Théodule	Lamarche	"
Clotille	1875	Edouard	Jeannotte	"

1835

IV—Jeannotte Louis — Joseph—III.
Bouffard M-Louise — Marie Auclair

Louis	1879	Séraphine	Letestu	St-Hilaire

1835

IV—Jeannotte François — Joseph—III.
Desmarais Madelaine — Marie Auclair

François	1861	Sophie	Daignault	L'Ange G.
Alphonse	1877	Domithilde	Perron	"
J-Bte	1866	Vitaline	Grignon	Ste-Angèle

1835

VII—Jeannotte Joseph (1) — Joseph—VI.
Bernard Zoé — Charlotte Marcile

Malvina	1857	Th-App.	Dufort (2)	St-Marc
Pantaléon	1875	Elphège	Préfontaine	"
Anaclet	1867	Azilda	Préfontaine	St-Césaire
(3)Ls-Ad.	1877	M-Louise	Davignon	St-Mathias

---

(1) Père de l'abbé François-Xavier Jeannotte, né à St-Marc, le 25 septembre 1842, fit ses études à St-Hyacinthe et au grand séminaire de Montréal; fut ordonné à St-Hyacinthe par Mgr J. Larocque, le 23 avril 1865; supérieur du petit séminaire de Marieville de 1876 à 1894; curé de Belœil depuis 1901. Chanoine de la cathédrale de St-Hyacinthe, depuis 1887.

(2) Médecin à Bedford.

(3) Médecin à Leadville, Colorado. A pris une large part dans l'exploitation des mines de cette région.

1837

VII—Jeannotte Pierre — Joseph—VI.
Beaudry Tharsile — Charlotte Marcile

Gustave	1886	M-Louise	Vary	St-Marc
Ulric	1884	M-Louise	Benoit	St-Hyac.

1841

VII—Jeannotte Michel — Joseph—VI.
Noiseux Marguerite — Charlotte Marcile

M-Louise	1868	Herméné.	Préfontaine	Belœil
Amédée	1892	Delvina	Préfontaine	"
Herméné.	1878	Albina	Gloutnay	St-Marc
"	1907	Marie	Brodeur	St-Hilaire
Adhé. (1)		Marie	Bourque	Ste-Marthe
Joseph	1908	Albérie	Larue	Montréal

1843

IV—Jeannotte Joseph — Charles—III.
Landreville Angélique — Angélique Beausoleil

Joseph	1866	Albertine	Nichol	St-Hyac.

(1) Notaire à St-Marthe.

1843

IV—Jeannotte Narcisse — J-Bte—III.
Forcier Julie — Catherine Boissy

Celina	1874	F-X.	Gauthier	St-Hilaire
Théophile	1879	Vitaline	Palardy	Ste-Madel.
Alphonse	1873	Vitaline	Perrault	Laprésent.
"	1878	M-Louise	Tétreault	Ste-Madel.
Narcisse	1867	Esther	Audet	St-Charles

1849

VII—Jeannotte (1) Herménégilde — Joseph—VI.
Ducharme Liber — Charlotte Marcile

Herméné.	1880	Emélie	Clerck	St-Hilaire

1851

IV—Jeannotte Napoléon — Joseph—III.
Girouard Desanges — Marie Auclair

(1) Médecin à Montreal.

Malvina	1872	Louis	Burelle	St-Hilaire
Marie	1874	Eustache	Burelle	"
Philom.	1878	Napoléon	Larrivée	"
Azarie	1884	Elias	Desrochers	"
Eulalie	1889	Philippe	Lafleur	"
Adélard	1896	R-Anna	Blain	"
Mathilde	1885	Evariste	Lafleur	"

1861

IV—Jeannotte Luc — J-Bte—III.
Laflamme Adeline — Catherine Boissy

Arzélie	1885	Hormisdas	Bourduas	St-Hilaire
Clarinda	1886	F-X	Burelle	"
Rosa	1892	Arthur	Messier	"
Marie	1898	Alexandre	Deslauriers	"

1866

V—Jeannotte Joseph — Joseph—IV.
Nichol Albertine — Angélique Landreville

Victor	1891	Héloïse	St-Pierre	St-Hyac.

1867

V—Jeannotte Narcisse — Narcisse—IV.
Audet Esther — Julie Fortier

Rosa	1899	Louis	Monet	Ste-Madel.

1867

VIII—Jeannotte Anaclet — Joseph—VII.
Préfontaine Azilda — Zoé Bernard

Edmour	1890	Adélaïde	Lacourse	Standstead
"	1893	Esther	Poulin	Concorde
Rodolphe	1904	Hélène	Veine	"
Maria	1899	Louis	Beauregard	St-J-Bte
Arthur	1910	Maria	Thériau	Lowell

1871

IV—Jeannotte Augustin — Olivier—III
Brodeur Vitaline — Eléonore Renaud

Esdras	1893	Marie	Trempe	St-Hyac.

1872

VII—Jeannotte Donat — Julien—VI.
Vinet Médérise — Clémence Daignault

Euphrasie 1897 Arthur Champagne St-Basile

1879

V—Jeannotte Louis — Louis—IV.
Letestu Séraphine — M-Louise Bouffard

Emélia 1899 P-Stuart Dupuis St-Hilaire

BIOGRAPHIE

DE

MESSIRE JEANNOTTE, ANCIEN CURÉ.

Les journaux quotidiens de Montréal ont annoncé vendredi dernier, le 1er février, le décès de Messire Fabien Sébastien Jeannotte, ancien curé de Ste-Mélanie de Daillebout, à l'âge de 87 ans.

Mais depuis vingt ans déjà M. Jeannotte était retiré du ministère, et en dehors de sa paroisse qui sait s'il existait encore un prêtre de ce nom? On est si vite oublié quand on a quitté la vie active et qu'"on est entré, selon la parole de M. Chs Trudelle, depuis plusieurs années dans la classe respectable, mais peu nombreuse des octogenaires."

Et cependant il vivait bien encore notre bon vieux curé dont la vie s'est identifiée avec celle de sa paroisse, au contact de laquelle il a passé soixante-un an—une vie déjà longue—mais Dieu sait dans quelle profonde solitude il demeurait.

Sa maison, l'église et le presbytère, il ne connaissait plus guère que ces trois demeures. Pourtant dans le cercle restreint de ses connaissances, on pensait à lui. à sa triple couronne de cheveux blancs, de vertus et de mérites.

Et l'annonce du départ pour le ciel de ce vénérable doyen a éveillé dans la mémoire de ses amis bien des souvenirs agréables et réconfortants pour le cœur.

Pour ma part j'en veux rappeler quelques-uns :

Fabien-Sébastien Jeannotte dit Lachapelle, fils de Joseph Jeannotte et de Charlotte Marcile, naquit à St-Marc-de-Richelieu, le 20 janvier 1820, et il reçut au baptême les prénoms des deux saints dont l'église célèbre ce jour là la fête.

L'aisance régnait au foyer paternel, mais l'héritage de foi et de vertu, don du ciel et des ancêtres y était encore plus grand.

Tout jeune, l'enfant à la main de son père, pour ainsi dire, prit la route du collège de St-Hyacinthe où il fit son cours d'études complet. Il étudia la théologie au grand séminaire de Montréal qui venait de s'ouvrir, à l'ancien collège, car jusqu'en 1840, les séminaristes suivaient leur cours au palais épiscopal, à ce qu'on appelait alors: "l'école de théologie."

Il fut ordonné le 1er juin 1844 par Mgr Gaulin, évêque de Kingston, ainsi que plusieurs autres lévites: MM. Connally, Denis, Groulx, Lemay et Théoret qui depuis longtemps sont descendus dans la tombe, à l'exception de M. Denis, S. S. et de M. Lemay, curé de St-Marc qui tous deux ont célébré leur jubilé d'or.

M. Jeannotte fut vicaire à Beauharnois, mais il devait aller, lui aussi, recevoir sa formation définitive et complète—sa probation—dans les mission de l'Outaouais.

Aujourd'hui les paroisses des montagnes remplacent les missions d'alors et c'est là que les jeunes prêtres vont se préparer aux cures de la plaine. Mais autrefois les montagnes de l'immense diocèse de Québec étaient les missions du golfe et de la Baie des Cha-

leurs: à une époque plus rapprochée, les montagnes de Montréal furent les Cantons de l'Est, les missions de l'Est les missions de l'Outaouais et du St-Maurice.

Le jeune vicaire y fut envoyé rejoindre M. Lynch déjà installé missionnaire de l'île des Allumettes sur l'Outaouais, avec lequel il demeura près de deux ans et duquel il conserva un excellent souvenir. Il en parlait souvent avec émotion !

Après dix-huit mois de mission il était mûr pour être mis à la tête d'une paroisse et Mgr Bourget le nomma curé de Ste-Mélanie de Daillebout—M. Jeannotte écrivait toujours ainsi l'entête de ses lettres—ou comme on le disait alors et longtemps après : "du grand côteau."

C'était à l'automme de 1846, à l'époque mémorable où l'hon. M. Joliette ouvrait son collège, sous la présidence de M. Manseau, V. G., avec l'aide de quatre ecclésiastiques.

M. Jeannotte vint de Montréal à Lavaltrie en bâteau, puis il prit le *stage* pour l'Insdustrie, en passant par St Paul. Dans l'annonce de l'ouverture du collège, on fait connaître au public qu'une ligne régulière de *stage* est établie entre l'Industrie et Lavaltrie.

Dans la calèche qui portait le jeune curé prenait place, à ses côtés, un sous-diacre—M. Norbert Barette—qui venait prendre un emploi au collège de son bienfaiteur (M. Joliette).

Il faut croire au mauvais état des chemins, aux ornières profondes ou à la maladresse du charretier, car soudain une des roues s'engouffre dans un trou. Le coup avait failli renverser le véhicule, mais le contre-

coup lance le fluet et maigre curé pardessus bord, dans un fossé où il se casse un doigt.

M. Barrette plus lourd garde son siège et s'étonne pourtant de voir son compagnon prendre le large et lui passer au nez, sans prendre le temps de s'excuser.

Ce devait être joli de voir descendre le jeune curé au presbytère de Daillebout; petit, mince, le teint frais et animé, le visage riant encadré d'une chevelure abondante et les yeux bienveillants à l'abri de sourcils épais; la tenue irréprochable sans affectation, les mains potelées comme un enfant, "agile comme une gazelle et vif comme un poisson." Avec cela et brochant sur le tout un air sacerdotal prononcé au point de ne pouvoir tromper personne. Tel il nous apparaissait encore, il y a une quarantaine d'années, quand le concours des Quarante-Heures l'amenait dans ma paroisse natale. A vingt six ans—il avait cet âge—on est jeune, capable, entreprenant, disposé à tout faire et plein de bonne volonté. Il arrivait donc ainsi avec le titre de curé, venant comme le curé d'Ars et plusieurs autres "non dans la sublimité du discours et de la sagesse, mais dans la bonté et le zèle de son âme."

"Devant lui, comme disait naguère M. de Man du curé français, se dresse une pauvre église, au portail discret, au clocher modeste, où tinte une cloche sans éclat. Là chaque matin, le petit curé humble et simple comme son église monte à l'autel et offre le sacrifice auguste.

"Tout à l'heure on apportera devant lui une bière couverte d'un lambeau noir d'un paroissien mort dans

la chaumière prochaine; les amis, les voisins feront escorte, puis un ouvrier des champs, une fille de la ferme viendra, entourés des compagnons de leur enfance, le prier de bénir la promesse qui les liera pour la vie; ce soir au fond de l'église, il versera l'eau de baptême sur le front d'un poupon tenu dans les bras d'une bonne femme du village; demain ce sera dimanche, il chantera la messe, prêchera et sur la place publique son peuple en causera, etc.

"Ce curé qui dit la messe, qui baptise, qui enterre et qui marie tient en échec les persécuteurs."

Ce qui est vrai de la France est vrai partout et le curé qui est là pour "cultiver, pour planter, pour arracher et pour édifier" qui tient toutes les âmes de sa paroisse dans sa main, est une force contre le démon et contre les ennemis de la religion et de la patrie.

Et ce ministère, notre petit curé le remplira plus de quarante ans, avec un zèle admirable, une foi vivace, une piété d'ange et une fidélité inlassable.

Mais il va être en butte aux nécessités de la vie, car sa paroisse est loin d'être défrichée, elle est pauvre; n'importe il vivra, pourvu que son vénérable père lui apporte à temps, des rives opulentes de la rivière Chambly, le blé nécessaire et les autres vivres dont il a besoin.

Il s'établira donc entre St-Marc et Ste-Mélanie non pas un fil télégraphique, ni téléphonique, mais le fil d'or de la charité et de la tendresse paternelle et filiale.

Frugal pour sa propre table, il recevait de grand cœur et assaisonnait de politesse, de prévenances, cette hospitalité dont s'honorait jadis le clergé canadien.

A tout cela, la bonne ménagère savait y ajouter l'habileté, le goût et l'art d'une excellente cuisine et la table de Ste-Mélanie faisait honneur à ses maîtres et de leur côté, leurs hôtes faisaient le plus grand honneur à la bonne table du maître des céans.

Sur la nappe "blanche comme du lait" brillaient de précieuses pièces d'argenterie portant le nom de sa famille de qui elles venaient.

Très simple aussi son ameublement de maison, mais d'une propreté exemplaire. Un prêtre me disait un jour: "Quand j'étais jeune prêtre, j'ai visité M. Jeannotte et ce qui me frappait davantage dans la tenue de sa maison, c'était la blancheur des tapis faits à la maison—catalognes—et les belles reprises qui les faisaient durer."

Notre curé connaissait bien la misère du pauvre. son cœur s'en émouvait et ne savait rien lui refuser.

On m'a raconté le fait authentique qui suit; M. Pierre Lévêque, seigneur Daillebout (il vient de mourir) se trouvait un jour dans son manoir du "grand rang" avec sa famille et plusieurs amis. En possession de plusieurs perdrix, il eut la délicatesse d'en envoyer deux à M. le curé.

Un instant après, une pauvre enfant en haillons, le teint hâve et miséreux se présente au presbytère et demande des vivres pour sa mère malade. A ce mot malade, M. Jeannotte n'eut rien de plus pressé que d'offrir les deux perdrix qu'il venait de recevoir. L'enfant part heureuse de ce don généreux et s'envole vers sa mère.

Mais il fallait passer par le manoir où Monsieur

l'aperçoit portant deux perdrix.—Chanceux dit-il, voilà encore de quoi mettre un pot et sur la table, encore deux perdrix, je les achète à l'instant.—Ma fille, veux-tu me vendre ces deux perdrix ? Impossible Monsieur, ma mère est mourante, elle a faim et je cours lui porter ces deux perdrix que M. le curé vient de me donner pour elle.

L'émotion gagne le cœur du Seigneur, il raconte le fait à ses hôtes et vite il dépêche un domestique pour porter à M. le curé deux autres perdrix, le priant de les garder pour lui, cette fois.

A la charité pour les malheureux, les anciens mêlaient un profond respect pour leur évêque.

Je cite encore le fait suivant à moi raconté par un témoin oculaire et auriculaire ancien secrétaire de Mgr Bourget; il éclaire d'un jour nouveau cette humble biographie et il prouvera mon avancé. Un matin, Mgr Bourget, dans son carosse, s'en allait avec son secrétaire, dire la messe à Bonsecours ; au croissement de la rue Notre-Dame et Bonsecours, le prélat voit un prêtre déjà blanchi par l'âge, portant selon l'usage d'alors, un énorme portemanteau en tapis, il le voit agenouillé demandant la bénédictiction de son évêque qu'il venait de reconnaître. Il descendait du bâteau sur lequel il avait passé la nuit. Mgr lève sa main bénissante et ouvre la bouche pour louer cet humble prêtre: "Voici, dit-il à son compagnon, un saint missionnaire !"

L'humilité est ordinaire la compagne du vrai mérite: M. Jeannotte fut humble en tout, se tenant à l'écart, il écoutait la conversation et parlait peu lui-

même et si parfois on veut lui adresser des louanges il détourne adroitement le trait de louange pour le faire retomber sur un autre.

Il eut ses noces d'or, en 1894; Mgr Fabre fit coïncider cette fête avec la visite pastorale. Comme j'écrivais au vénérable jubilaire, pour le féliciter de ce qu'il avait été l'objet d'une si belle fête, il me répondit de façon à me faire croire qu'on avait fêté Mgr seulement: "Le 5 juillet, écrivit il, grand' messe que je n'ai pu chanter par infirmité à un pied. La veille, feu d'artifice, lanternes chinoises. A midi, banquet présidé par Mgr Fabre; vingt confrères formaient sa couronne et c'est tout."

Je ne vois rien dans la Semaine Religieuse de Montréal qui relate cette fête qui pourtant mérite plus qu'une mention si honorable qu'elle soit.

Après plus de quarante ans, une surdité assez prononcée et d'autres infirmités inhérentes à la vieillesse le firent soupirer après sa retraite mais un obstacle s'élevait devant lui: il était pauvre.

Mais cette difficulté pouvait s'aplanir; il y eut un compromis: la Fabrique se chargeait de lui fournir un logement convenable et M. le curé achevait de compléter une certaine somme.

Et il cessa d'être curé en 1887. Depuis plusieurs années il disait la messe chez lui, mais auparavant la disait à l'église paroissiale puis, comme le pape, il entendait la messe de M. le curé, en action de grâces: puis dans l'après midi il courait faire sa visite au Saint-Sacrement—il courait plutôt qu'il ne marchait.

Au premier coup de cloche pour avertir qu'on por-

tait le St-Viatique aux malades, vite il accourait pour accompagner Notre-Seigneur; le dimanche il assistait à tous les offices.

Avec l'âge sa mémoire devint ingrate: il fallait parler lentement et bien articuler pour converser avec lui et il disait dans son humilité. Mon intelligence est aussi lente à se mouvoir que son corps est vif à s'agiter."

Chanter, travailler, prier, voilà le résumé de sa vie de retraite. Il célébrait encore une belle fête en 1904 —ses noces de diament—mais il le fit sans éclat pour ne pas interrompre le calme de sa vie et sa préparation à la mort.

M. Jeannotte était, je crois le doyen du clergé de la Province de Québec, mais la palme, pour tout le Dominion appartient au R P Dandurand, O. M. I., ordonné lui, en 1841.

Par sa mort M. Jeannotte laisse M. Allaire en possession de la première place sur la liste du clergé de la Province de Québec; il est prêtre depuis le 29 décembre 1844.

Je laisse à d'autres plus au courant de la vie du bon ancien curé, le soin de nous raconter sa vie intime pour servir à l'édification des prêtres et à l'exemple de ses paroissiens.

Mais il ressort de ce qui précède que M. Jeannotte laisse la réputation d'un prêtre, modèle de toutes les vertus.

Février 1907

A. C. Dugas, curé de St-Clet.
(*Extrait de l'Etoile du Nord*).

En vente, du même auteur,
Familles :

PREFONTAINE
CHOQUETTE
BLANCHET
SENECAL
HEBERT-LAMBERT
ADAM
BEAUDRY
MORIN
BROUILLET-BERNARD
JEANNOTTE

L'auteur recevra avec plaisir les observations qu'on v
bien lui faire. S'adresser à l'auteur : ST-PIE Co. Bagot, Qu

3

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

CS
90
J4
1910

Dejordy, George Alfred
Généalogie de la famille
Jeannotte